

## COMPTE-RENDU du congrès CNJF 2007 (30 septembre 2007)

### **Avant de commencer le congrès,**

Le secrétaire informe l'assemblée que la séance sera enregistrée afin de faciliter le compte rendu.

J-P. Glemet donne la parole au président de l'OMJ puis à celui de l'UOF-COM France, ces interventions étant hors congrès.

**P-H Groux :** *Bonjour à tous, je voulais vous informer de la réservation des juges français pour le mondial (calculée sur 15 000 oiseaux, sûrement plus et les juges en réserve risquent d'être appelés). La répartition est faite comme chaque année en fonction de tous les pays et de tous les oiseaux par catégorie. En janvier 2008 il y aura une réunion de juges experts pour le Malinois, en mars une réunion d'expert pour la Faune européenne et Hybrides, on pense organiser une réunion d'expert pour les juges couleurs dans le courant de l'année.*

*Le Président de la COM a changé.*

*J'ai demandé à Albert Delattre de donner un petit coup de main à la commission de contrôle pendant le Mondial.*

**Alain Chevallier :** Alain rappelle l'évolution des conditions d'ouverture des concours qui ne devraient pas être soumis à restriction cette année.

Il rappelle aussi la notion d'élevage d'oiseau en espace confiné.

*A ce jour aucune société n'a signalé une interdiction d'exposition ce qui entraîne pour la CNJF un nombre important de concours.*

*Comme l'a indiqué Pierre Groux, tout est sur les rails pour que le championnat du Monde puisse être organisé, on doit recevoir dans les quelques jours qui viennent le règlement. Alain nous demande dans les concours que nous jugeons, d'inciter les éleveurs à participer au championnat de France puis au mondial.*

*Information concernant la revue de l'UOF-COM-France :*

*Nous avons été amenés à faire une réorganisation complète au niveau de la revue. Vous devriez dans les mois qui viennent, en constater une amélioration.*

*Nous partons sur un pari difficile à réaliser. La responsabilité de l'organisation de la revue n'incombe plus à une commission mais est pris en main par le bureau de l'UOF. Je vous confirme que je mets actuellement une forte pression sur le bureau de l'UOF-COM-France pour qu'il nous aide dans cet objectif, ensuite nous étendrons à un certain nombre de personnes qui viendront nous aider, dans le cadre de commission d'édition et de commission de relecture pour arriver à faire une revue de qualité.*

*Le deuxième élément concernant cette revue est l'augmentation de son prix, 10€ pour 2008, celui-ci n'avait pas évolué depuis 10 ans, et sa valeur actuelle ne correspondait pas à son coût de réalisation. Une décision lourde qui mettra la revue dans une logique d'équilibre de prix, permettant un objectif d'une meilleure qualité, il est bien clair pour nous que si cette qualité est respectée, je pense que cela devrait fonctionner.*

*Il faut qu'à l'UOF-COM-France non seulement les trois ou quatre personnes du bureau mais l'ensemble des composantes de l'UOF, tous les éleveurs techniciens de l'UOF, tous les responsables, tous les juges nous aident en produisant un certain nombre d'articles, difficulté la plus importante aujourd'hui.*

*On a mis sur pieds un calendrier et la grosse angoisse est de se demander si on va avoir assez d'articles de qualité pour la boucler.*

*Autre élément pour cette revue, le travail d'une stagiaire pendant deux mois qui a interviewé des abonnés et des non abonnés, et qui nous a ramené des éléments précis sur les attentes des lecteurs.*

*Un des points extrêmement fort qui ressort de cette enquête est que les lecteurs attendent de cette revue qu'elle soit très diversifiée et touche tous les types d'élevage, ce qui entraîne qu'il faut que chaque mois on parle de tous les types d'oiseaux, le domaine où on est extrêmement critiqué est celui des exotiques bec droit, où il n'y a pas suffisamment d'articles.*

*Une autre décision a été prise pour obtenir le label qualité, ne pas diffuser tels quels les articles, le comité de lecture pourra demander à l'auteur de modifier tel point si nécessaire.*

*Si vous avez des projets d'articles pour 2008, il est important de nous les communiquer avant le championnat de France pour que la commission Photo puisse prendre des photos d'oiseaux pour l'illustration.*

*Il est hors de question pour l'instant d'acheter des articles comme certains ont pu le suggérer.*

*Pour conclure, le message que vous devez faire passer auprès des éleveurs, c'est un pari sur la qualité qui justifie l'augmentation. Un bilan sera fait l'année prochaine en septembre. Si le bilan est positif, cela signifiera que la revue repartira d'une manière définitive et organisée. Si le bilan est négatif, cela voudra dire que l'UOF-COM-France avec toutes ses composantes n'est pas capable de faire une revue et là je mettrai chacun devant ses responsabilités.*

*Je confirme également que l'on a comme projet l'organisation d'un championnat du monde.*

Pour finir Alain Chevalier dit prendre et assumer entièrement ces décisions au niveau de la revue et espère que comme à l'habitude, le futur lui donnera raison.

*A qui doit-on envoyer des articles :* Pour l'instant la centralisation est assurée par Bernard Gassmann qui ensuite renvoie sur les comités de lecture, les informations vont paraître dans la revue.

## **Ouverture de l'A.G. de la CNJF**

Juges présents en début de congrès :

|  |  |   |  |
|--|--|---|--|
| <b>Section A :</b><br>4 présents sur 7 + 2   | <b>Section B :</b><br>0 présent sur 5                        | <b>Section D :</b><br>24+ 3 présents sur 32 | <b>Section E :</b><br>13 présents<br>et 4 excusés sur 18 |
| <b>Section F :</b><br>12 présents sur 19 + 4 | <b>Section H et I :</b><br>6 présents 3 excusés<br>sur 6 + 3 | <b>Section K :</b><br>7 présents sur 13 + 4 |  |

A noter que 4 juges couleur sont partis à la pose sans s'excuser : Messieurs Boez Alain, Chantraine Jean-Luc, Desaegher Bernard, Descamps Bernard. Pierre Groux est parti à la pose mais en ayant averti le président de la CNJF.

Minute de silence en hommage à notre collègue disparu (Marcel Kergosien) nous pensons aussi à nos êtres chers.

1. Annonce de nouveaux juges: MM Taguet (malinois), Cam (couleurs), Chevalier (exotiques), Channoy (psittacidés). Seuls G. Cam et P. Channoy sont présents dans l'assistance
2. rapport du président

### **Rapport moral CNJF 2006 – 2007**

#### **Effectif :**

**Harz :** 7 juges (dont 4 juges O.M.J.) + 2 élèves-juges en formation

**Malinois :** 5 juges (dont 2 juges O.M.J.) + 0 élève-juge en formation

**Couleurs :** 32 juges (dont 18 juges O.M.J.) + 3 élèves-juges en dernière année de formation

**Postures :** 18 juges (dont 14 juges O.M.J.) + 0 élève-juge en formation (nous saluons Guy Hellequin, ancien président de la CNJF, qui va faire sa dernière année de juge CNJF et OMJ, après 40 ans de fonction).

**Exotiques bec droit :** 19 juges (dont 8 juges O.M.J.) + 1 juge en disponibilité + 3 élèves-juges en formation

**Psittacidés :** 13 juges (dont 7 juges O.M.J.) + 1 juge en disponibilité + 2 élèves-juges en formation

**Faune européenne et hybrides :** 6 juges (dont 4 juges O.M.J.) + 3 élèves-juges en formation

Sur la période écoulée, effectif assez stable, quatre départs (décès de M Kergosien, démission de L. Wulverryck, cessation d'activité de MM Larroque et Vergès) pour trois arrivées.

#### **La mise en place d'une nouvelle façon de juger le national**

La réflexion sur le jugement du national a été initiée sous l'impulsion de la CNJF. Le but : augmenter l'efficacité du jugement (moins de juges ou de durée mais classement de plus d'oiseaux, appréciation plus globale des oiseaux). La réflexion a amené à proposer une méthode. Les grands principes : jugement si possible en binôme, appréciation globale de l'oiseau par pointage, pas de fiche remplie mais on écrit juste sur le listing. Ne pas oublier de signer et d'apposer son tampon, seule trace comme quoi les oiseaux ont été jugés. Vous avez la possibilité quand même de mettre exceptionnellement des remarques. Départage et classement des 5 premiers individuels ou stams (si pointage minimum requis).

**Chaque oiseau aura ensuite une fiche de jugement éditée par informatique.** Je compte sur chacun d'entre vous pour démontrer à Amiens que cela fonctionne : gain de rapidité et meilleure qualité de jugement. **Cette méthode doit être testée la semaine prochaine au concours de Bordeaux.**

Effectif de juges pour le National (prévisions en date du 30 septembre) :

Postures : 4 (Faessel, Rohmer, Baudet, Palmiéri)

Couleurs : 9 (Glémet superviseur + M. Aurite, R. Rodriguez, B. Desaegher, D. Biau, B. Descamps, C. Louvel, H. Ofenloch, A. Million)

Psittacidés : 2 (Fleurier, Viseux)

Faune européenne + hybrides : 2 (Faivre, Heinzel)

Exotiques : 3 (Kempenich Claude, Kempenich Laurent, Eichman Annie)

Harz: MM Quesada, Delbecque et Level

### **L'édition de standards pour toutes les sections (sauf chant)**

Je rappelle que les standards sont l'affaire de la CNJF. Il y a eu du retard de la majorité des sections. Toutefois, hier et dans cette année 2007, on a progressé. La section faune européenne va compléter ses standards avec des nouvelles mutations et les illustrer de photos (édition sur support papier prévue pour 2008). En postures le rédactionnel est prêt. Les photos vont bientôt venir et le document sera disponible en mai 2008 sous forme d'un support numérique. En exotiques, un grand travail a été fait, un DVD paraîtra fin 2007, complété très prochainement avec le standard des colombes. En psittacidés le standard des agapornis verra le jour pour le National d'Amiens et le document sur les callopsites sortira au printemps 2008.

**La classification :** La nouvelle classification mise en place l'an dernier a été complétée en canaris couleurs et en postures suite à la reconnaissance par l'OMJ de nouvelles couleurs et races. Les prochaines modifications sont à étudier pour 2008 et leur validité sera de 5 ans (contre 3 ans actuellement).

**Le site Internet :** Outil très pratique et apprécié et constamment réactualisé. Rappel : les collègues qui ont des changements dans leur coordonnée mail doivent en informer le secrétariat CNJF mais aussi le webmaster du site, Grégory Cam ([gregory.cam@wanadoo.fr](mailto:gregory.cam@wanadoo.fr)). Les changements d'adresse postale sont signalés au secrétaire.

**L'activité de jugement en 2006 :** Fort heureusement elle a été normale (à l'exception de l'annulation du mondial). Tous les concours ont pu avoir lieu et ainsi nos activités de jugement mais aussi de formation et d'examens ont été menées à bien : On a rattrapé le retard (cf. le rapport du responsable formation A. Giocanti).

**L'affaire Antoni :** Ce collègue a intenté un procès à la CNJF en mars 2007 (recours devant le juge des référés) suite à son exclusion du congrès CNJF de septembre 2005. Affaire suivie par l'avocat de l'UOF et jugée en juin. M Antoni a perdu et a été condamné aux dépens et à 500 euros d'indemnisation à la CNJF. Il semble avoir déménagé sans laisser d'adresse depuis cette date et l'huissier n'arrive pas à recouvrer la créance. Pour info, M Antoni demandait au moins 15 000 euros de dommages et intérêts à la CNJF.

### **Les journées d'étude OMJ**

Fin mars 2007 les experts exotiques à bec droit se sont réunis. MM Briot et Giocanti ont avantageusement représenté notre pays. Un des points importants est le passage dans les sections domestiquées d'espèces jusqu'à présent considérées comme non domestiquées. Ce changement de statut au niveau international aidera à faire reconnaître en France ces espèces comme domestiquées et donc hors quota par les instances ministérielles françaises.

Le CR est déjà paru ce printemps dans la revue.

### **Les examens OMJ**

Nous avons posé l'an dernier cinq candidatures au grade O.M.J. Un bug dans le fonctionnement de l'UOF-COM France a fait que ces candidatures n'ont pas été transmises à la Confédération Ornithologique Mondiale. Nos candidats n'ont donc pas été convoqués et je vous laisse deviner leur déception et leur frustration. A partir de cette année, le courrier de candidature est fait par la C.N.J.F. et co-signé par l'UOF-COM France. La C.N.J.F. se charge de l'envoi à la COM et à l'OMJ.

Pour 2007 nous avons neuf candidats : Jean-Claude Quesada (harz), Frédéric Bivert et Christian Delfosse (exotiques à bec droit), René Druais (colombes, cailles, colins), Didier Faessel et Joseph Rohmer (canaris de posture), René Hermant, Jean-Claude Richard et Bernard Valdenaire (canaris couleurs).

## Informations utiles

### Congrès UOF-COM France d'Amiens (mai 2007) Éléments concernant la C.N.J.F.

Le compte-rendu d'activités de la C.N.J.F.a été présenté sous la forme d'une vidéo projection PowerPoint.

L'arrêté financier présenté par notre trésorier Jean Bescond n'a pas été accepté en l'état. A. Chevallier a pris alors l'ensemble des pièces comptables de la CNJF et devait me les remettre sous huitaine. Pendant 4 mois elles ont été en possession d'A. Chevallier pour examen et ne m'ont été renvoyées que le mardi 25 septembre donc réception chez moi le 26 après-midi, deux jours seulement avant mon départ pour Palaiseau. Notre bilan financier n'est donc pas aisé à présenter (il sera donné tout à l'heure par le trésorier seulement à titre indicatif).

Pour que la situation ne se renouvelle pas, il est mis en place :

- trois dates d'arrêtés financiers : deux intermédiaires au 31 décembre, 31 mars (présenté à UOF-COM France) et au 31 août (pour congrès CNJF)
- pour 2007 – 2008, Robert Adam assistera Jean Bescond dans la comptabilité et dans l'établissement de ces trois arrêtés financiers.

### Candidature au Comité Exécutif de l'OMJ

Christian Gambart, secrétaire de la section postures CNJF, postule au poste de représentant des canaris de posture au CE de l'OMJ. Le poste est actuellement vacant suite au décès l'an dernier de Juan Moll Camps et est à pourvoir en 2007. Le congrès UOF-COM France a officialisé sa candidature et celle-ci a été transmise par voie officielle et sous 48H.

**Indemnité kilométrique.** Il a été adopté une méthode simple de fixation par rapport au barème fiscal de référence. **« prix de revient kilométrique pour une auto de 4 CV, distance supérieure à 20001 km », montant arrondi au centime d'euro supérieur ; le barème fiscal de référence étant celui de l'année précédente. »**

Pour 2007 ce sera donc encore **30 cts** du km (idem pour 2008)

**Subvention :** la subvention passe à seulement 3000 euros.

La revalorisation de l'indemnité de jugement: a été de nouveau refusée. Elle reste donc à **54 euros la journée**

**Autres vœux de la CNJF :** nous n'avons pas à ce jour reçu le compte-rendu du congrès UOF de mai et le bureau UOF-COM France ne nous a pas communiqué les réponses données à nos autres vœux. Il y avait notamment un vœu concernant la mise en place de rampes d'éclairage artificiel (type True Lite) pour les exotiques, les psittacidés, les postures et la faune européenne afin de tenir la pari d'un jugement réussi avec moins de juges.

### Simplification de la gestion de la CNJF (abonnement à la revue)

Pour éviter tout problème lié aux difficultés de recouvrement des cotisations à date fixe (un tiers des juges payent en retard) et éviter à la CNJF d'avancer l'argent de la revue pour ces juges payants en retard (1500 à 2000 euros selon les années) à partir de cette année, la gestion des abonnements à la revue ne sera plus assurée systématiquement par la CNJF.

Le président de l'UOF en a été informé au congrès UOF-COM France de Mai 2007.

Veillez donc vous abonner pour la revue 2008 :

- soit par le biais de vos sociétés locales
- soit par envoi d'un chèque de 45 euros à la CNJF joint au chèque de cotisation et cela avant le 31 décembre de l'année en cours.

## **Divers compte- rendus**

### **CR du responsable formation – examens**

Candidats pour le prochain examen, mercredi 5 décembre 2007 (2<sup>ème</sup> jour de jugement du National à Amiens) :

**Examen définitif** :

**Bec droit** Pierre Lopez.

**Couleur** Cotard Pascal, Clodré Jacky et Carlier Frédéric.

**Examen probatoire**

**faune européenne** pratique seule Jean Claude Richard .

**Harz pratique et théorie** Guillaume Harle.

Alain Giocanti rappelle ensuite que pour les examens généraux il ne faut pas se cantonner à l'aspect technique de l'oiseau (chant, couleur, plumage etc....), mais que celui-ci a aussi une structure, un squelette, une hygiène etc... et que des questions peuvent être aussi posées dans ce domaine. Ne pas oublier non plus qu'il faut par section un responsable pour faire les corrections de la partie technique.

[PS : des examens d'entrée peuvent avoir lieu si des candidats se manifestent auprès de la CNJF au cours de l'automne.](#)

### **CR des sections**

Cf CR de chaque section.

### **Reprise de la discussion générale :**

La discussion de revoir éventuellement le lieu du congrès, et de trouver un créneau de date pour les réunions techniques d'oiseaux a été soulevée par d'autres sections aussi, on va donc y réfléchir.

On peut essayer de regrouper en une seule journée tout ce qui est administratif (section et congrès), sur un point central en dehors des périodes d'oiseaux, et que chaque section puisse trouver le lieu idéal avec le plus d'oiseaux possible pour faire sa réunion technique.

Cela est possible mais il faut que chacun y vienne.

### **CR du trésorier**

Comme vous pouvez le constater (rapport financier projeté sur écran), nous avons récupéré toutes les cotisations de l'année 2006.

Explication du document joint en annexe.

A signaler que pour l'année 2007 il manque 7 cotisations.

Information sur les dépenses du Président (Achat de gerbe pour Marcel Kergosien ; achat de médailles pour les juges devenus membres honoraires, frais de déplacement au congrès UOf-COM France, pas de facturation de frais de courrier ou de téléphone....).

A noter que chaque année, au 31 août il reste environ 1000€ à récupérer de cotisations non réglées.

Rappel : Vous avez tous reçu (pour ceux qui étaient présents l'année dernière), un justificatif de frais de congrès que vous pouvez joindre à votre déclaration de revenu et il peut entrer en déduction.

Plusieurs personnes l'ont fait et cela a été reconnu comme étant déductible à 2/3, 1/3 restant à votre charge « si vous faites une telle déclaration, il faut garder les justificatifs trois ans. ».

### **Pause puis reprise de l'AG**

A la reprise le Président demande à ceux qui ne l'auraient pas fait de récupérer leur coupon 2006 et timbre 2007 à coller sur la carte de juge.

Puis il est constaté l'absence de 4 membres de la section couleurs qui ont quitté le congrès sans aucune excuse.

Il s'agit de MM. Bernard Desaegher, Alain Boez, Jean Luc Chantraine, Bernard Descamps

## CR du secrétaire

Je rappelle le travail classique de secrétariat, entre autres la saisie du rapport du congrès en deux exemplaires, un long pour les responsables de section, un court pour l'ensemble des juges.

La convocation par courrier postal sera systématiquement envoyée à tous les juges sauf à ceux qui auront déclaré par E-mail que l'envoi électronique leur suffisait. Si vous n'avez pas indiqué votre adresse E-mail en 2006, passez-moi un petit mot ([hnofen@club-internet.fr](mailto:hnofen@club-internet.fr)), cela évitera des frais de timbres. Merci.

Question posée : depuis combien de temps le CR est-il conservé électroniquement ?

Je le fais depuis ma prise de fonction à la suite d'Albert Delattre. J'ai archivé les CR existants antérieurs. Ils sont conservés également sur le site depuis sa création.

## Votes

### **Fixation du montant de la cotisation CNJF 2008 :**

Jean Paul explique les raisons d'une éventuelle augmentation de la cotisation.

**Proposition : maintenir la cotisation CNJF à 25 euros ou la passer à 30 euros = 5 euros d'augmentation**

Une discussion s'engage sur le bienfait de l'augmentation ou non. Suite à une remarque de JPG indiquant qu'une somme de 5000 € était bloquée pour les pré-réservations des salles et chambres pour le congrès, Jean estime qu'il fait le boulot à la place des autres lors de la réservation et c'est une des raisons pour lesquelles il ne renouvellera pas son poste de trésorier.

Alain Chevalier : *« quand on voit qu'on bloque en permanence 5000 euros, uniquement pour faire des réservations d'hôtel en septembre, alors qu'avec un contrat négocié, il suffit que le gugusse quand il arrive ici, montre sa carte de juge et sa convocation, paye directement à l'hôtel et l'affaire est réglée. Jean fait un boulot énorme pour récupérer une centaine de chèques. »*

JPG répond que la question essentielle est la réservation des salles, et que ce qui est gênant c'est que certains « oublient » de payer à temps et les repas et l'hôtel.

Alain insiste sur le fait qu'il paraît aberrant pour une structure associative de bloquer 5000 euros uniquement pour les réservations.

Discussion entre Alain et JPG sur ce qui pourrait se passer si dans le futur, si on ne restait qu'une journée.

Vote pour le statu quo concernant le montant de la cotisation :

Vote : Pour 25 Contre 5 Abstentions le reste

Résultat : le montant de la cotisation 2008 est maintenu à 25 euros.

JPG demande à toutes les sections de réfléchir rapidement si elles veulent un changement sur le déroulement du congrès et de la journée technique 2008. Dans cette réflexion, il faut intégrer un point où l'ensemble des juges puisse se retrouver pour le congrès.

### **Grands principes du règlement intérieur**

L'an dernier il a été décidé que l'étude du règlement intérieur se ferait en deux temps. En 2007, fixation des grands principes de base par l'ensemble des juges. Ensuite rédaction du règlement en suivant les grands principes adoptés. Sont chargés de la rédaction : MM Channoy et Faessel en collaboration avec le Bureau CNJF (qui pour mémoire comprend aussi tous les responsables de section).

**Présentation de chaque grand principe qui sera envoyé à chacun par courrier avec réponse au secrétaire de la CNJF avant fin novembre. La synthèse des réponses sera ensuite transmise aux responsables de section pour discussion dans chaque section.** Les avis des sections seront ensuite transmis au Bureau.

Les 12 points à étudier sont les suivants (cf questionnaire en annexe) :

Proposition : l'envoi des questionnaires se fera par le secrétariat ; celui-ci récupérera les questionnaires remplis et en fera une synthèse, une date butoir sera proposée (fin novembre). L'ensemble des résultats serait transmis à Pierre Channoy et Didier Faessel qui avec l'ensemble du bureau permettront d'établir une mouture définitive.

François Gerardin intervient pour dire qu'il n'est pas d'accord pour que l'enquête soit menée sous cette forme et préfère en discuter en section.

Discussion sur la nécessité de récupérer les formulaires, les compiler et les retourner aux sections et sous quelle forme.

Pierre Balester intervient pour signaler que le travail de collation d'un document écrit personnel lui paraît important et utile car des juges peuvent peut-être plus facilement s'exprimer par écrit ; cette étape évitera l'influence que peuvent avoir certains dans une discussion collective. Après, la synthèse ne peut être qu'un projet qui doit être discuté et qu'elle servira comme base. Il lui paraît important que chacun puisse s'exprimer après une réflexion seul en face de ce document.

Alain Chevalier reprend la parole. Il veut rappeler un principe, « *c'est que la force de la CNJF est la force de ses sections, car aujourd'hui le pouvoir est dans les sections ; ce sont les sections qui doivent être en capacité, par rapport à la spécificité des oiseaux qu'ils sont amenés à juger, à déterminer le mode de fonctionnement de la CNJF. Le bureau de la CNJF n'est là que pour faire une coordination du travail dans les équipes qui travaillent dans les sections, et le pouvoir est dans les sections.*

*J'ai l'impression que depuis un certain temps, on est en train d'arriver à une dérive, le bureau de la CNJF veut faire des questionnaires, veut recevoir directement les réponses. Laissez les sections travailler, laissez les sections entendre ceux qui sont autour de la table en face d'eux exprimer leurs difficultés et faisons en assemblée générale ici les synthèses du travail des sections. Mais tout ce qui est en train de se mettre en place actuellement avec questionnaire où les gens répondent individuellement sans consulter leurs sections, n'a aucune valeur.*

*Redonner du pouvoir aux sections, vous avez fait un travail au niveau du bureau qui est une proposition, maintenant vous laissez travailler les sections, elles vont travailler et vous remonteront les informations et ensuite vous transmettez aux juristes pour qu'ils vous fassent une synthèse pour être finalisée.*

*Laisser le pouvoir aux sections. »*

Le secrétaire demande la parole : « *moi j'aimerais dire quelque chose quand même sur ce qui vient d'être dit ; laissez le pouvoir aux sections, je suis tout à fait d'accord mais je pense que rien n'empêche de faire un sondage, puisque c'est plus le terme employé dans ce cas, par courrier sur les différents points. Les sections ont le problème du règlement intérieur depuis plusieurs années, ce problème n'est pas né hier, donc elles ont eu le temps de l'étudier. Il me paraît nécessaire de vérifier auprès de tous qu'ils ont compris les différents points, car ce qu'a dit Pierre Balester est vrai, il y a des juges ici que l'on n'entend jamais, donc dans leur section c'est peut-être la même chose. Sur une réflexion d'Alain, Henri lui demande d'arrêter de dire des conneries et continue « il y a des gens qui n'aiment pas parler en public, ou qui ont du mal à le faire, ce n'est pas un reproche mais une constatation, certains aiment parler en public, certains n'aiment pas, bon peut-être qu'ils s'exprimeront mieux par courrier et il ne faut pas le leur reprocher.*

*Maintenant, qu'après une synthèse soit faite au niveau des sections, c'est évident, ce sont les sections qui décideront au final, mais là actuellement on a déjà fait une pré-synthèse. On peut demander l'avis de tout le monde pour savoir s'ils sont ou ne sont pas d'accord sur tel ou tel point du questionnaire, et cela ne peut pas se faire en AG. Tu as assisté hier à la journée d'étude des couleurs et à l'exposé de Jean Albert Eude, tu as bien vu et entendu comme moi ce qui s'est passé. Je parle du travail important qu'a fait Jean Albert qui n'a jamais pu s'exprimer parce que certains juges étaient toujours en train de critiquer, et cela sera exactement pareil pour ce projet s'il est discuté en AG sans être pratiquement terminé.*

*Donc moi je pense qu'il faudrait peut-être changer un petit peu, tu as un avis mais je pense qu'il y en a d'autres que le tien. »* Approbation d'une partie des congressistes par applaudissements.

Reprise de la parole par JPG, l'objectif est d'arriver à quelque chose quand même. Il est demandé que lorsque le juge envoie son papier au bureau, il en envoie un double à sa section. Approbation naturellement de JPG, qui rappelle que comme cela vient d'être dit, il y a des gens qui ne s'expriment pas dans leur section, cela ne veut pas dire qu'ils ne pensent pas.

**Donc le courrier par retour rapide, synthèse sous forme d'un tableau EXCEL, on bascule à chaque section le global des retours et les documents qui concernent les membres de la section et après vous avez la possibilité d'en débattre au congrès administratif de section 2008 ou avant. Il ne faut pas non plus en faire l'essentiel du temps consacré, technique d'oiseau d'abord.**

#### **Elections statutaires:**

**Poste de vice-président :**

Seul candidat : Alain Giocanti

Il sera élu pour la période 2007 à 2010, Alain signale que cela fait dix huit ans qu'il est à ce poste. Etant seul candidat, Alain est réélu sous applaudissement.

### **Questions diverses**

#### **Désignation des juges pour le Mondial de Belgique :**

**Malinois : 1 titulaire**

**Couleurs : 2 titulaires, un réserviste : Chevallier, Eude + Chantraine**

**Postures : 3 titulaires (Amiaud, Piron, Penisson) + 1 réserve (Baudet)**

**Faune européenne : 1 réserviste : Faivre**

**Hybrides : 1 réserviste : Gardien**

**J/N : psittacidés : 1 Titulaire (Delanoue), 1 réserviste (Dudognon)**

**Deux sections sans demande cette année : Harz et exotiques bec droit**

#### **Organisation des futurs congrès et journées techniques**

Plusieurs sections font part du souhait de pouvoir organiser leurs journées techniques à d'autres dates et en d'autres lieux afin de bénéficier de la présence d'oiseaux. Cela amènerait à séparer les journées techniques du congrès CNJF ou à scinder d'un côté l'administratif (travail administratif + assemblée générale de la CNJF) de l'autre la partie technique proprement dite. Les avantages et les inconvénients de toutes ces possibilités sont à étudier dans les sections dès cet automne pour savoir quelle organisation devra être mise en place pour 2008.

**FIN de l'AG il est 12heures.**

#### **Addendum : Information de dernière minute.**

Un incident mettant en cause en tant qu'exposant un juge CNJF a eu lieu lors du festival CTM fin octobre. Un collègue a saisi officiellement par courrier le Bureau de la CNJF de ce fait qui pourrait être qualifié de manquement à l'éthique. Le Bureau CNJF étudiera le cas et entendra le juge concerné lors du National prochain. Le Bureau vous fera part de sa décision en vue d'une ratification par la prochaine Assemblée Générale CNJF (conformément à notre règlement intérieur).

**QUESTIONNAIRE : voir annexe page suivante**

**Annexe : questionnaire à renvoyer à Henri Ofenloch - 9 Rue Louis Hamet 78730 SAINT ARNOULT EN YVELINES**

Nom du juge :

Point 1 : la CNJF est rattachée à UOF-COM France mais les membres sont libres du choix de leur entité nationale de rattachement (UOF, FFO, CDE etc.)

OUI  NON

Point 2 : le membre CNJF ne peut pas être membre d'un autre corps de juge d'oiseaux de cage en France (pas de double casquette)

OUI  NON

Point 3 : admission possible à la CNJF de personnes d'autre nationalité que française mais séjournant principalement en France et maniant la langue française

OUI  NON

Point 4 : actuellement les élèves- juges payent une cotisation (à taux réduit).

Peuvent-ils avoir les mêmes droits que les juges, notamment le droit de vote ?

OUI  NON

Doit-on continuer à faire payer les élèves - juges?

taux réduit  taux plein  pas de cotisation

Point 5 : maintien du principe de « pas de polyvalence possible » (sauf avec section hybrides et indigènes en venant de la section canaris couleurs)

OUI  NON

Point 6 : Les quotas d'oiseaux à juger

Faut-il imposer un respect strict des quotas

OUI  NON

Faut-il réglementer un dépassement possible des quotas?

OUI  NON

Point 7 : frais de déplacement. Mise en place d'un tarif unique de l'indemnité kilométrique (= même tarif pour train, voiture ou avion) avec plafonnement maxi pour éviter d'éventuels abus.

OUI  NON

Point 8 : devoirs du juge

a) Assister aux réunions de section et au congrès

OUI  NON

b) Elever et exposer des oiseaux de sa spécialité

OUI  NON

Point 9 : discipline et sanction

a) faut-il garder un barème (comme dans l'ancien règlement) ?

OUI  NON

b) faut-il un barème plus précis ?

OUI  NON

c) faut-il une formule plus souple et plus vague ?

OUI  NON

Point 10 : faut-il créer une commission de médiation et de suivi indépendante du Bureau

OUI  NON

Point 11 : qui doit prendre les décisions disciplinaires ?

Choix 1 : le Bureau

Choix 2 : la commission de médiation

Choix 3 : l'ensemble de la CNJF lors de l'assemblée générale

Point 12 : Elections du Bureau CNJF

Choix 1 : poste par poste (comme maintenant)

Choix 2 : une liste complète élue pour 3 ans (comme pour l'élection du Bureau de l'UOF-COM France)